

Nantes, le 2 juin 2017

DU LOCAL AU NATIONAL... L'EMPLOI EN DANGER

Aujourd'hui, des suppressions de postes sont annoncées à chaque comité technique. Les menaces sur l'**emploi public** et le **Service Public** sont sans précédent. Le programme du président Macron n'augure rien de bon pour l'avenir. Pour toutes ces raisons, plus que jamais, nous devons réagir.

La course aux économies budgétaires ne s'arrêtera donc jamais !?! Tous les prétextes sont bons pour imaginer des Services Publics au rabais avec **le moins d'emploi possible**. Faire toujours plus avec moins (l'efficacité) se transforme en « faire moins de Service Public, ou plus du tout », avec moins d'effectif. Départs à la retraite non remplacés ou en postes gelés, mise à la retraite pour invalidité, vacances de postes, auxiliaires en moins, reclassements en surnombre façon intérim, notre collectivité s'est doté d'un arsenal afin de faire de l'emploi une réelle variable d'ajustement.

Et le Service Public dans tout ça ?

L'optimisation des moyens humains et matériels ayant leurs limites, nos dirigeants ont pensé que le service public pouvait être « **dégradé** » voire « **supprimé** » afin de gratter encore des postes. Ils imaginent par exemple l'avenir en « *laissant pousser l'herbe de façon plus importante en ville* ». ou encore en « *réduisant les espaces plantés en haies, arbustes ou massifs de fleurs* ». Tout est chiffré, quantifié en termes d'économies financières et d'emplois à supprimer.

Paradoxalement, la métropole est en pleine expansion et l'augmentation de la population entraîne obligatoirement une augmentation des services publics induits (déchets, assainissement, nettoyage, voirie, écoles, crèches, transports...) Gérer le service public et les collectivités en réduisant les emplois et les services n'est pas tenable dans le temps.

Des mesures nationales qui ne vont rien arranger :

L'arrivée de Mr Macron aux manettes ne va rien arranger à ce processus de casse. Au programme :
Affaiblissement du statut des fonctionnaires par le développement du salariat sous contrat privé (ex : France télécom)

Gestion drastique de l'emploi (**70 000 postes à supprimer dans la territoriale**). Versement des dotations de l'état assujetties au nombre d'emplois supprimés (plus je supprime, plus je perçois).

De nouveaux transferts de compétences du département vers Nantes Métropole.

Rémunération individualisée RIFSEEP (**R**égime **I**ndemnitaire tenant compte des **F**onctions, des **S**ujétions, de l'**E**xpertise et de l'**E**ngagement **P**rofessionnel). Chantier RH 2017 à Nantes Métropole avec remise en cause du régime indemnitaire.

Devant ces prévisions peu encourageantes, l'heure est à la **MOBILISATION** pour forcer notre employeur à prendre en compte nos revendications en termes d'**emplois, de condition de travail** et d'arrêter cette course aux économies qui ne génère que souffrance et découragement des collègues. Aussi, afin de peser sur l'avenir, nous vous donnons **rendez-vous le jour du conseil métropolitain le :**



LUNDI 26 JUIN 2017
de 10h à 12h

SUR LE PARVIS DE LA CITE DES CONGRES